

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES LOCALES

JANVIER
2013

PRINCIPALES TENDANCES

A fin janvier 2013 et en comparaison avec la même période de l'année 2012, l'exécution des budgets des collectivités territoriales et de leurs groupements laisse apparaître les principales tendances ci-après :

Au niveau des recettes

des recettes en hausse de 28,1% provenant de l'évolution des principales natures de recettes suivantes:

- l'augmentation de 23,8% des impôts directs sous l'effet de la hausse de la taxe professionnelle, de la taxe de services communaux;
- la hausse de 21,8% des impôts indirects qui s'explique essentiellement par l'accroissement de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ;
- l'accroissement de 40,9% des recettes non fiscales provenant de la hausse des recettes domaniales (+55,6%).

Les recettes transférées par l'Etat (part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA, de l'IS et de l'impôt sur le revenu (IR)) représentent 14,3% des recettes globales des collectivités territoriales.

Au niveau des dépenses

- des dépenses ordinaires en hausse de 11% en raison de l'augmentation des autres dépenses de biens et services qui ont passé de 17 MDH à 73 MDH;
- des dépenses d'investissement ont enregistré seulement 7 MDH contre 11 MDH pour janvier 2012.

Solde ordinaire et excédent global

- un solde ordinaire négatif de 146 MDH contre un solde ordinaire négatif de 188 MMDH à fin janvier 2012 ;
- un excédent global de 2,5 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 2,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, contre un excédent global de 2 MMDH un an auparavant.

Fonds disponibles

A fin janvier 2013, les fonds disponibles des collectivités territoriales et de leurs groupements ont atteint 22,9 MMDH, en augmentation de 2,5 MMDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2012.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Janvier 2012	Prévisions 2013	Janvier 2013	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES	366	28 893	469	2%	28,1%
1.1- Recettes fiscales :	251	24 696	307	1%	22,3%
<i>Impôts directs</i>	63	6 837	78	1%	23,8%
<i>Impôts indirects</i>	188	17 859	229	1%	21,8%
1.2- Recettes non fiscales :	115	4 197	162	4%	40,9%
<i>Domaine</i>	36	987	56	6%	55,6%
<i>Redevance OTDP¹ communal</i>	35	517	35	7%	0,0%
<i>Fonds de concours</i>	2	847	0	0%	-100,0%
<i>Autres recettes</i>	42	1 846	71	4%	69,0%
2- DEPENSES ORDINAIRES	554	22 193	615	3%	11,0%
2.1- Biens et services :	548	21 347	606	3%	10,6%
<i>Personnel</i>	531	11 983	533	4%	0,4%
<i>Autres biens et services</i>	17	9 364	73	1%	329,4%
2.2- Intérêts de la dette :	6	846	9	1%	50,0%
3- SOLDE ORDINAIRE	-188	6 700	-146	-	-
4- INVESTISSEMENT	11	19 335	7	0%	-36,4%
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	26	-32	15		
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	2 188	-655	2 599		
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	2 015	-13 322	2 461		
8- FINANCEMENT :	-2 015	13 322	-2 461		
<i>Recettes d'emprunt</i>	0	1 521	5		
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-9	-924	-8		
<i>Excédents antérieurs</i>	-2 006	12 725	-2 458		

¹ Occupation temporaire du domaine public

RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

	En millions de dirhams				
	Janvier 2012	Prévisions 2013	Janvier 2013	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	251	24 696	307	1%	22,3%
IMPÔTS DIRECTS	63	6 837	78	1%	23,8%
<i>Taxe de services communaux²</i>	9	3 014	16	1%	77,8%
<i>Taxe professionnelle²</i>	1	2 103	11	1%	1000,0%
<i>Taxe d'habitation²</i>	1	362	1	0%	0,0%
<i>Taxe sur les terrains urbains non bâtis</i>	52	798	50	6%	-3,8%
<i>Part des régions dans l'IS</i>	0	279	0	0%	
<i>Part des régions dans l'IR</i>	0	281	0	0%	
IMPÔTS INDIRECTS	188	17 859	229	1%	21,8%
<i>Part dans le produit de la TVA</i>	6	15 626	67	0%	1016,7%
<i>Taxe sur les opérations de construction</i>	54	710	45	6%	-16,7%
<i>Taxe sur les opérations de lotissement</i>	12	207	14	7%	16,7%
<i>Taxe sur les débits de boissons</i>	17	156	21	13%	23,5%
<i>Taxe sur l'extraction des produits de carrières</i>	19	164	21	13%	10,5%
<i>Taxe de séjour</i>	21	160	25	16%	19,0%
<i>Taxe sur les services portuaires</i>	12	138	7	5%	-41,7%
<i>Autres impôts indirects</i>	47	698	29	4%	-38,3%
RECETTES NON FISCALES	115	4 197	162	4%	40,9%
<i>Domaine</i>	36	987	56	6%	55,6%
<i>Redevance OTDP communal</i>	35	517	35	7%	0,0%
<i>Fonds de concours</i>	2	847	0	0%	-100,0%
<i>Redev. recettes mandataires des marchés de gros</i>	28	513	29	6%	3,6%
<i>Intérêts des fonds placés au Trésor</i>	-22	220	0	0%	-100,0%
<i>Subventions</i>	0	201	1	0%	
<i>Recettes diverses</i>	36	912	41	4%	13,9%
TOTAL DES RECETTES	366	28 893	469	2%	28,1%

² la loi n° 47-06 relative à la fiscalité des collectivités locales promulguée par le dahir 1-07-195 du 30/11/2007 (B.O n° 5584 du 6 décembre 2007) telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 05-10, promulguée par le dahir n° 1-10-22 du 11/2010 (B.O n° 5822 du 18 mars 2010) a remplacé la taxe d'édilité par la taxe de services communaux, la patente par la taxe professionnelle et la taxe urbaine par la taxe d'habitation.

Les recettes encore recouvrées au titre de la taxe d'édilité, de la patente et de la taxe urbaine figurent parmi les recettes de la taxe de services communaux, de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation respectivement.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES PAR TYPE DE COLLECTIVITE

En millions de dirhams

	Régions	Préf/Prov	Communes rurales	Communes urbaines	Total
1- RECETTES	8	42	114	304	468
1.1- Ressources gérées par les collectivités :	8	27	76	262	373
<i>Taxes locales et redevances diverses</i>	8	9	43	156	216
<i>Produits des services</i>	0	0	7	45	52
<i>Produits des biens</i>	0	18	26	61	105
					0
1.2- Ressources gérées pour le compte des CT:	0	0	3	25	28
<i>Taxe professionnelle</i>	0	0	2	9	11
<i>Taxe d'habitation</i>	0	0	0	1	1
<i>Taxe de services communaux</i>	0	0	1	15	16
1.3- Ressources transférées :	0	15	35	17	67
<i>Part dans le produit de la TVA</i>	0	15	34	17	66
<i>Part dans le produit de l'IS et de l'IR</i>	0	0	0	0	0
<i>Fonds de concours et subventions</i>	0	0	1	0	1
2- DEPENSES ORDINAIRES	4	116	149	344	613
2.1- Biens et services :	4	116	145	340	605
<i>Personnel</i>	2	111	142	277	532
<i>Autres biens et services</i>	2	5	3	63	73
2.2-Intérêts de la dette	0	0	4	4	8
3- SOLDE ORDINAIRE	4	-74	-35	-40	-145
4- INVESTISSEMENT	0	2	3	1	6
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	9	0	4	1	14
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	97	480	840	1 182	2 599
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	110	404	806	1 142	2 462
8- FINANCEMENT :	-110	-404	-806	-1 142	-2 462
<i>Recettes d'emprunt</i>	0	5	0	0	5
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	0	0	-4	-4	-8
<i>Excédents antérieurs</i>	-110	-409	-802	-1 138	-2 459

La situation provisoire des charges et ressources des collectivités territoriales et de leurs groupements arrêtée à fin janvier 2013 laisse apparaître une hausse des ressources de 28,1% et une augmentation des dépenses ordinaires de 11%, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 146 MDH.

Compte tenu d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 2,6 MMDH, les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent global de 2,5 MMDH.

1-RECETTES

Les recettes des collectivités territoriales se sont établies à 469 MDH en hausse de 28,1% par rapport à fin janvier 2012. Ceci est dû à l'augmentation des recettes transférées par l'Etat (+60 MDH), des recettes gérées par les collectivités territoriales (+26 MDH) et des recettes gérées par l'Etat pour leur compte (+17 MDH).

Ressources des collectivités territoriales				
	2012	Prévisions	2013	Evol. %
Transférées	8	17 234	68	750,0%
Gérées par l'Etat	11	5 479	28	154,5%
Gérées par les collectivités	347	6 180	373	7,5%
TOTAL	366	28 893	469	28,1%

1.1-RECETTES FISCALES

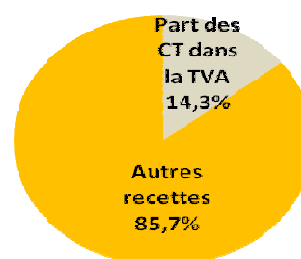
Les recettes fiscales ont atteint 307 MDH, en hausse de 22,3% par rapport à leur niveau de fin janvier 2012, provenant pour l'essentiel de l'augmentation de la part des collectivités dans le produit de la TVA. Les recettes fiscales ont constitué 65,5% des recettes globales des collectivités territoriales durant l'année 2013.

1.1.1- ressources transférées

S'élevant à 68 MDH à fin janvier 2013 contre seulement 8 MDH un an auparavant, les recettes transférées par l'Etat sont en hausse (+60 MDH). Cette hausse résulte de l'augmentation de la part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA (67 MDH contre 6 MDH).

Les recettes des collectivités territoriales sont constituées pour 14,3% de leur part dans le produit de la TVA.

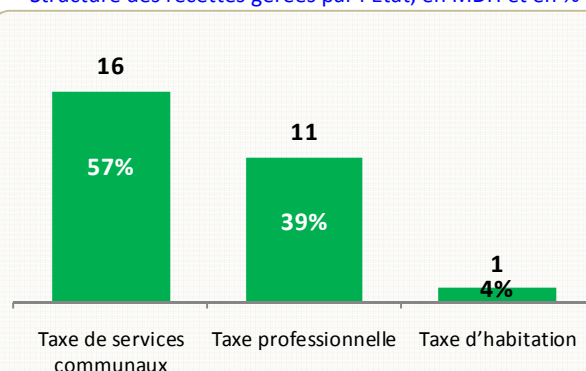
Structure des recettes des collectivités en 2013



1.1.2- ressources gérées par l'Etat

S'établissant à 28 MDH à fin janvier 2013 contre 11 MDH un an auparavant, les ressources gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales ont enregistré une augmentation provenant de la hausse de la taxe professionnelle et de la taxe de services communaux.

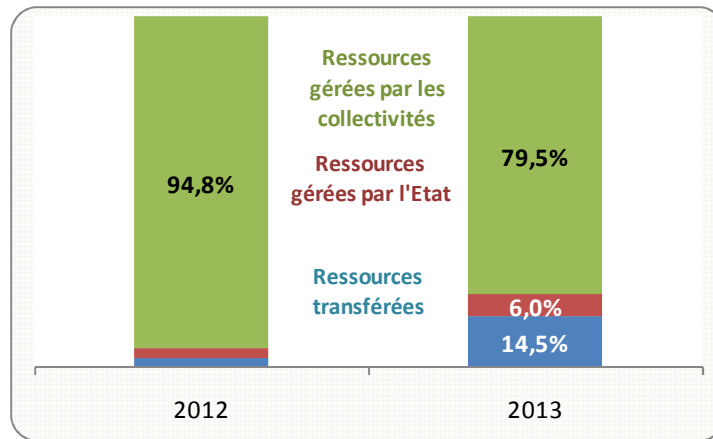
Structure des recettes gérées par l'Etat, en MDH et en %



1.1.3-ressources gérées par les collectivités territoriales

Les ressources gérées par les collectivités territoriales ont totalisé 373 MDH à fin janvier 2013, en augmentation de 7,5% par rapport à leur niveau à fin janvier 2012. Elles sont constituées en grande partie par la taxe sur les terrains urbains non bâtis, les recettes domaniales, la taxe sur les opérations de construction, la redevance OTDP communal et la redevance sur les recettes des mandataires des marchés de gros.

Structure des ressources des collectivités territoriales en %



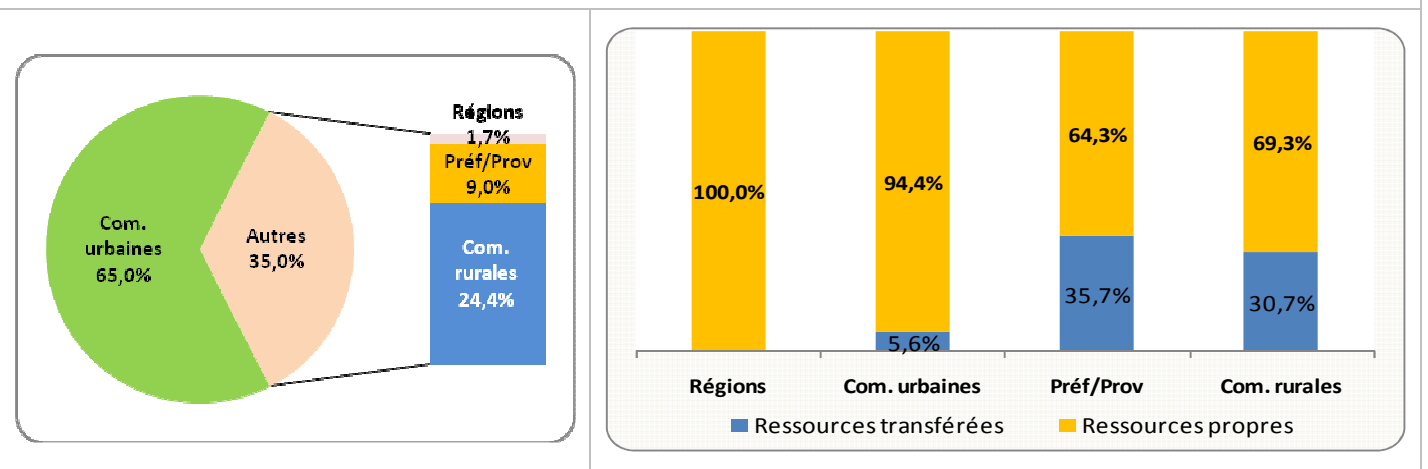
1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 162 MDH, en hausse de 40,9% d'une année sur l'autre, principalement en raison de la hausse de 55,6% des recettes domaniales.

1.3- Répartition des recettes par type de collectivité territoriale

Avec 304 MDH, les recettes des communes urbaines représentent 65% des recettes globales dont ont bénéficié les collectivités territoriales durant l'année 2013.

La répartition des recettes par type de collectivité territoriale pour janvier 2013 permet de relever que les ressources propres constituent 100% des recettes des régions et 94,4% communes urbaines contre 64,3% pour les provinces et préfectures.



2- DEPENSES

A fin janvier 2013, les dépenses globales effectuées par les collectivités territoriales se sont établies à 622 MDH, en augmentation de 10,1% par rapport à leur niveau de fin janvier 2012. Elles se composent à hauteur de 98,9% de dépenses de fonctionnement.

2.1- DEPENSES ORDINAIRES

Les dépenses ordinaires des collectivités territoriales ont atteint 615 MDH à fin janvier 2013 contre 554 MDH un an auparavant, soit une hausse de 11%. Cette hausse s'explique par l'augmentation des dépenses des autres biens et services (+56 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
	2012	Prévision	2013	Réalisation	Variation
Personnel	531	11 983	533	4%	0,4%
Matériel	17	9 364	73	1%	329,4%
Intérêts dette	6	846	9	1%	50,0%
TOTAL	554	22 193	615	3%	11,0%

Dépenses de personnel

Les salaires servis à fin janvier 2013 ont atteint 533 MDH contre 531 MMDH une année auparavant, soit une augmentation de 0,4%. Les salaires représentent 86,7% des dépenses de fonctionnement des collectivités.

Autres biens et services

Les dépenses au titre des autres biens et services se sont établies à 73 MDH à fin janvier 2013, soit 4 fois leur niveau à fin janvier 2012.

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette des collectivités territoriales se sont établies à 9 MDH à fin janvier 2013 contre 6 MDH un an auparavant.

SOLDE ORDINAIRE

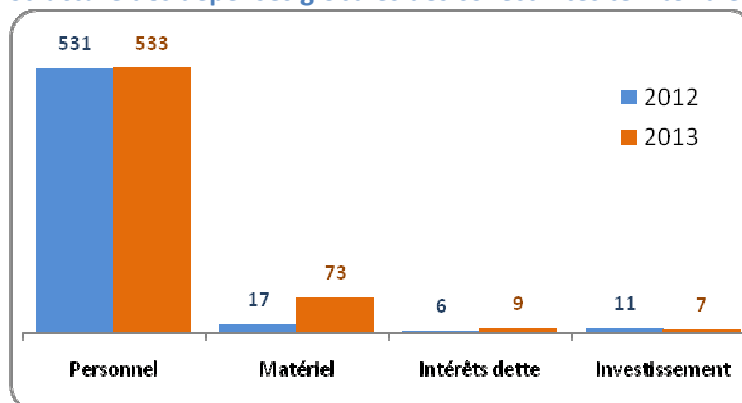
L'exécution des budgets des collectivités territoriales à fin janvier 2013 s'est traduite par un solde ordinaire négatif de 146 MDH contre un solde ordinaire négatif de 188 MDH un an auparavant.

2.2- DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement des collectivités territoriales se sont établies à 7 MDH à fin janvier 2013 dont 6 MDH pour les travaux neufs et grosses réparations.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
	2012	Prévision	2013	Réalisation	Variation
Travaux neufs et grosses réparations	6	9 216	6	0%	0,0%
Projets intégrés ³	1	6 225	0	0%	-100,0%
Acquisitions immobilières	3	1 927	1	0%	-66,7%
Programmes nationaux ⁴	0	1 081	0	0%	
Acquisitions mobilières ⁵	0	550	0	0%	
Subventions	1	336	0	0%	-100,0%
TOTAL	11	19 335	7	0%	-36,4%

Structure des dépenses globales des collectivités territoriales



³ Les projets intégrés représentent des dépenses regroupées relatives à un même projet (construction de gares routières, réalisation de souks hebdomadaires, travaux d'aménagement, construction, entretien des chemins, etc...).

⁴ **PERG** : programme d'électrification rurale globale, **PAGER** : programme d'alimentation groupé en eau potable des populations rurales et **PNRR** : programme national des routes rurales

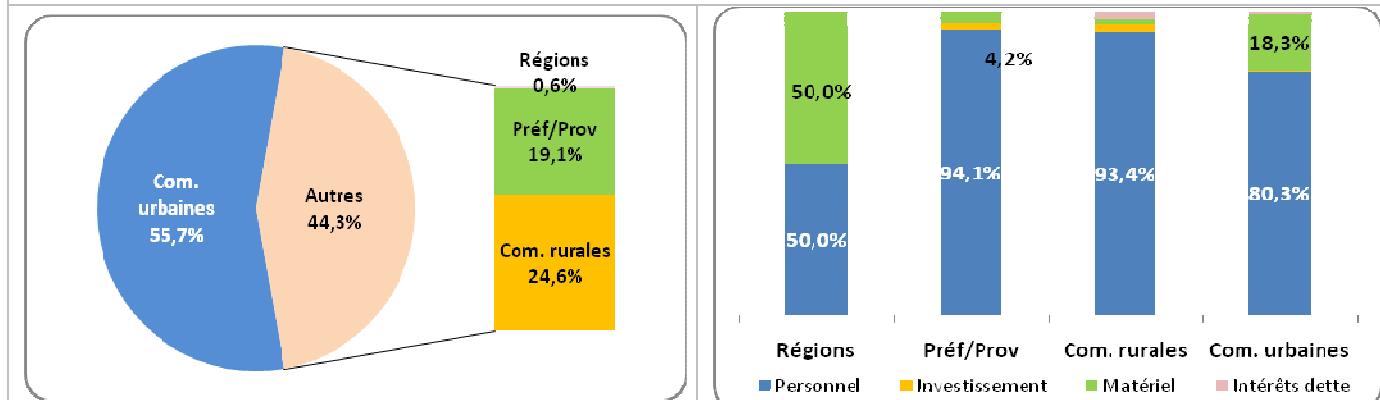
⁵ Les acquisitions mobilières se composent pour l'essentiel d'achat de véhicules et de motocycles

2.3- Répartition des dépenses par type de collectivité territoriale

Avec 345 MDH, les dépenses des communes urbaines représentent 55,7% des dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales à fin janvier 2013.

La répartition des dépenses par type de collectivité territoriale à fin janvier 2013 permet de constater que :

- les dépenses de personnel constituent une part importante des budgets des communes rurales et urbaines
- les dépenses réalisées par les régions sont constituées à hauteur de 50% de dépenses de personnel et 50% de dépenses de matériel.



3- SOLDES DES BUDGETS ANNEXES ET DES COMPTES SPECIAUX

Les budgets annexes et les comptes spéciaux gérés par les collectivités territoriales ont dégagé à fin janvier 2013 des soldes positifs de 15 MDH et de 2,6 MMDH respectivement contre un solde positif de 26 MDH pour les budgets annexes et un solde positif de 2,2 MMDH pour les comptes spéciaux à fin janvier 2012.

4- EXCEDENT / DEFICIT GLOBAL

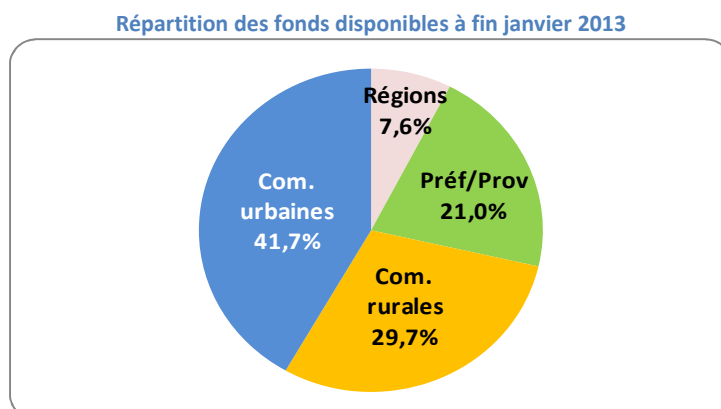
La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent de 2,5 MMDH à fin janvier 2013 contre un excédent de 2 MMDH une année auparavant.

5- FINANCEMENT

L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin janvier 2013 est le résultat des recettes constatées au niveau des budgets annexes et des comptes spéciaux (2,6 MMDH) qui représentent une ponction sur les excédents antérieurs et qui s'est traduit par la diminution des fonds disponibles de 1,5 MDH.

6- FONDS DISPONIBLES

Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin janvier 2013 se sont établis à 22,9 MMDH dont 20,5 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs⁶. Les communes urbaines interviennent pour 41,7% des fonds disponibles des collectivités territoriales.



⁶ Les excédents des exercices antérieurs sont constitués pour l'essentiel de reports de crédits.